

Commission Des Usagers

Veille au respect des droits des usagers et contribue à l'amélioration de la politique de prise en charge

Membres

Représentant légal de l'établissement	Mme DURAND—Directeur Élue Présidente de la CDU
Médiateur médical titulaire	Mr le Dr BENHARRATS—Médecin psychiatre Élu Vice-Président de la CDU
Médiateur médical suppléant	Mme le Dr LABATAILLE—Médecin psychiatre
Médiateur non médical titulaire	Mme VERDIER—Cadre de Santé
Médiateur non médical suppléant	Mr LAPIE—Cadre Supérieur de Santé
Président de la CME	Mme le Dr BELMAS-BRUNET—Médecin-Chef
Représentants des usagers titulaires	Mme LE NORCY—Association Autisme FRANCE Mr GRATTESOL—Association UNAFAM
Représentant des usagers suppléant	Mr PIATTI — Association UNAFAM Mme UZIEL—Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité

Missions

Dans chaque établissement de santé, une Commission Des Usagers a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches, et de la prise en charge.

Cette commission facilite les démarches de ces personnes afin qu'elles puissent, le cas échéant, exprimer leurs griefs auprès des responsables de l'établissement, entendre leurs explications et être informées des suites de leurs demandes.

Comment faire ?

Si vous désirez exprimer des remarques sur votre séjour au sein de l'établissement, qu'elles soient positives ou négatives, vous pouvez nous écrire :

Par courrier à : **Monsieur le Président de la Commission Des Usagers
Centre Hospitalier Sainte-Marie
87, av Joseph Raybaud - CS 41519 - 06009 NICE CEDEX 1**

Ou bien par mail à : **gdcd�.nce@ahsm.fr**

Et après ?

Dans les 8 jours suivant la réception de votre courrier, une réponse de la part du Président de la Commission des Usagers vous indiquera la suite donnée à votre remarque et vous proposera le cas échéant de contacter le médiateur concerné par la nature de votre demande.

Cette rencontre permettra alors à la Commission des Usagers d'apporter un avis éclairé sur votre réclamation, et de formuler des recommandations lorsque cela est possible.

